

Paris, le 28 novembre 2016

Madame Véronique Cayla
Présidente du Directoire
Arte France
8, rue Marceau
92785 Issy les Moulineaux cedex 9

Madame la présidente,

Arte a communiqué, le 29 septembre, vouloir tester le sous-titrage collaboratif, en complément du français et de l'allemand, sur une sélection de programmes sous-titrés en anglais et en espagnol sur les sites arte.tv/en et arte.tv/es.

Arte propose aux internautes de traduire une sélection de programmes dans la langue de leur choix, hormis les 4 langues mentionnées au paragraphe ci-dessus.

Nous avons bien noté que les programmes ouverts au sous-titrage collaboratif sont limités à une sélection de programmes, lesquels ne seraient diffusables que sur la chaîne Youtube *ARTE in English*.

Les professionnels du sous-titrage et plus largement leurs confrères auteurs que nous représentons dans notre organisation souhaitent vous informer de leur position concernant cette initiative qu'elles estiment à tout le moins malheureuse dans sa communication.

Proposer de promouvoir un système de traductions de programmes audiovisuels par lequel le métier d'auteur de sous-titres est ainsi dévalorisé n'est pas acceptable. Les professionnels de la traduction pouvaient attendre d'une société comme Arte, qui n'existe que grâce au multilinguisme et donc à la compétence de leur travail, une autre approche. Une même entreprise de l'importance d'Arte ne peut, sans conséquences dommageables pour les professionnels concernés, avoir deux statuts différents pour les traducteurs, pour un même travail et un même type de diffusion de programmes.

Certes votre communiqué met en avant que cette expérimentation se fera sous la responsabilité de votre société et que celle-ci « reste » très attachée à la qualité des versions linguistiques mises à la disposition de son public. Nous pensons que le bénévolat, s'il se substitue au professionnalisme, est irresponsable car destructeur de la valeur de ce travail et de manière générale, de sa recherche de la qualité (respect de l'œuvre d'origine et de la langue source, respect de la langue de traduction).

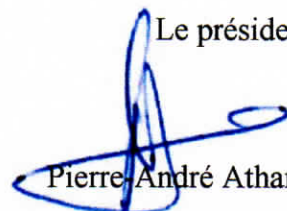
.../...

Nous sommes d'autant plus surpris de constater que votre société fait appel à cette forme de travail dissimulé pour obtenir des œuvres (des traductions) au bénéfice de ses téléspectateurs, qu'il semble que pour cela, elle soit « soutenue » par la Commission européenne.

Nous tenions à vous faire part des plus expresses réserves de notre organisation sur cette initiative et sur les conditions dans lesquelles elle est mise en place.

Nous vous prions de croire, Madame la présidente, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le président



Pierre-André Athané